

A1-14
BUCYANAYANDI FAUSTIN
Colline: MUBUGA
Chefferie: BUGARURA--BUKONYA.
Territoire:RUHENGRI.

Mubuga, le 13 mai 1960.

Objet: Palabre de 19.700 f.
accusé faussement par KAVUGANYI.
Colline:Kibonwa.
Cheff. : Bugarura-Bukonya.



A Monsieur l'Administrateur
Chef de Territoire.

RUHENGRI.-

Monsieur l'Administrateur,

J'ai très respectueusement l'honneur de recourir à votre juste compétence, en vous faisant savoir ma palabre entre KAVUNYI et moi, Celui-ci m'a accusé faussement de m'avoir confié une somme de DIX NEUF MILLE SEPT CENT FRANCS (19.700 frs.) pendant des troubles. L'affaire a été traitée et tranchée à mon détriment par le Tribunal de Gatonde.

Les témoins de mon adversaire ont été questionnés, l'un à la date du 9/2/60 et l'autre à la date du 15/2/60, après les dires de ces témoins qui ne sont pas interrogés le même jour, le tribunal a jugé que j'avais tort.

J'ai fait l'appel au tribunal de territoire, le juge et les assesseurs m'ont donné une lettre pour aller demander une copie du jugement, et un autre mot avertissant que ma palabre sera trachée par le Tribunal de Territoire à la date du ~~10~~ 10/5/60. A cette date je me suis présenté au tribunal de Territoire. Au lieu de traiter la palabre comme prévu, j'ai eu une obligation de payer d'abord les 19.700 frs dont question et que je n'ai jamais eu entre les mains.

C'est pourquoi; Monsieur l'Administrateur je présente très humblement cette affaire entre vos mains pour révision du palabre par le tribunal de Territoire sans d'abord payer la somme de susdite.-

Espérant votre réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de ma plus haute considération.-

Bucyanayandi Faustin

Bucyanayandi